Les éco-délégués

publié le 02/11/2020

Premiers acteurs de la question écologique en milieu scolaire, ces éco-délégués jouent un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation pour faire des collèges et lycées des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.

Les missions des éco-délégués de classe

Les éco-délégués sont à la fois des copilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques menés au sein des établissements scolaires. Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager. Les compétences acquises par les éco-délégués peuvent être valorisées dans le livret scolaire.

Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable

- Limiter la consommation d'énergie.
- Protéger la biodiversité.
- Éviter le gaspillage alimentaire.
- Réduire et trier les déchets.
- S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

L'élection des éco-délégués

En septembre, les collégiens et les lycéens élisent un éco-délégué par classe. Les élections d'éco-délégués de classe peuvent intervenir parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. Chaque collège et lycée désigne au moins un binôme fille-garçon d'éco-délégués par établissement.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.